

de l'Ardèche

Sommaire

1. Cartes scolaires 1er degré
2. Edito
3. 2nd degré et retraités
4. Fiche de suivi carte scolaire 2017
5. & 6. bulletin d'adhésion
7. La page Unsa Education
8. La page Interprofessionnelle Unsa

Elections TPE

Mon choix
c'est l'Unsa !



Dispensé de timbrage

Déposé à Aubenas

Le 31 novembre 2016



Cartes scolaires 1er degré



Le bulletin de novembre du SE-Unsa est traditionnellement celui où l'on place à destination des équipes des écoles du département, la fiche de suivi des opérations de carte scolaire pour l'année suivante.

Cela permet à ces mêmes équipes et notamment à leur directrices ou directeurs de nous faire parvenir les informations nécessaires au suivi de leurs écoles et de l'ensemble des écoles, durant ces opérations de moyens (Groupe de travail/CTSD/CDEN), qui ont lieu entre janvier et mars pour ouvrir et/ou fermer des postes, des classes, dans le département.

Cette fiche de suivi est donc présente (p4 de ce bulletin), nous vous invitons à l'utiliser même si nous reviendrons en janvier vers les écoles et leurs équipes pour vérifier les données des documents préparatoires aux instances.

Particularité de cette année 2016-2017, la signature début septembre, de la convention-cadre ruralité pour un aménagement durable des territoires scolaires en Ardèche, amène au département une dotation supplémentaire de 5 postes. Ils sont à répartir en cours d'année, pour une mise en œuvre effective prévue début janvier. Ces postes pourraient prendre la forme d'un soutien pédagogique apportés à des écoles rurales isolées du département. Le CTSD initialement prévu le 24 novembre, après report se tiendra finalement le jeudi 1er décembre, pour répartir ces 5 postes. Les débats de cette instances auront eu lieu quand vous lierez ces lignes. Ils auront eu pour enjeu la localisation de ces postes au regard de la nature de la convention signée. Le SE-Unsa y aura porté également les besoins des écoles qui nous auront contactés ainsi que les situations laissées en suspend à la rentrée 2016.



Editorial : 2017 et l'Éducation

Cette année scolaire clôturera un quinquennat qui restera peut-être dans l'histoire de l'Éducation Nationale comme celui qui marque parmi les plus grands changements depuis l'après-guerre dans notre pays.

La refondation de l'école est engagée : rythmes scolaires, nouveaux cycles, nouveau socle commun, nouveaux programmes, nouvelle organisation des enseignements à l'école primaire et au collège, lutte contre le décrochage, nouvelles propositions pour la voie professionnelle, réforme de la formation initiale, nouvelles modalités d'évaluation des élèves et des enseignants...

Même si cela amène beaucoup de changements, les équipes s'emparent des nouveaux contenus et des nouvelles organisations, une dynamique est lancée.

Ces indiscutables changements sont-ils des progrès ?

Pour le SE-Unsa et l'Unsa Education, les réformes n'ont un sens positif qu'en perspective d'une évolution de la société dans son ensemble par la jeunesse qui y prend sa place.

Alors oui, des enseignants débutant leur métier à nouveau formés, plus d'enseignants un peu mieux payés, des enseignants et personnels d'éducation qui travaillent ensemble à des projets interdisciplinaires, l'accent mis sur les méthodes pour apprendre, l'ambition de lutter contre l'exclusion des plus fragiles en réduisant cet élitisme mortifère qui gangrène notre système éducatif, voilà vers quoi nous voulons aller.

Ces contours clairement définis, nous sommes et seront exigeants sur les moyens indispensables pour atteindre ces objectifs.

Lorsqu'ils abordent l'Éducation, les débats politiques auxquels nous assistons actuellement et auxquels nous pourrions assister en 2017, démontrent que pour certains candidats à l'élection présidentielle, le progrès prend d'autres attributs :

- diminution du nombre de fonctionnaires,
- précarité pour les personnels,
- séparation précoce pour ne pas dire ségrégation des élèves,
- discipline(s) au singulier et au pluriel au centre du projet éducatif.

La façon dont un système éducatif fait, ou non, réussir les plus fragiles est le révélateur de la société que nous voulons : celle du tri et de la compétition ou celle de la solidarité et de la coopération.

La mise en œuvre de l'évolution systémique que nous vivons peut susciter des interrogations. Elle fait débat ?

Quoi de plus normal. Quel projet aussi large pourrait faire l'unanimité ?

A l'Unsa, nous préférons le débat à la marche au pas. Dans les mois qui viennent, le SE-Unsa s'engagera pleinement pour que nous ayons encore la possibilité du débat.

François Lappe, Secrétaire Départemental du SE-Unsa de l'Ardèche



Second Degré

Un problème,
une question
2nd degré,

Les militants du SE-Unsa peuvent vous répondre !

Vous pouvez nous joindre par téléphone et mail :
07@se-unsa.org et 04.75.35.58.83

Vous pouvez toujours bien-sûr joindre aussi les militants de la Section Académique du SE-Unsa à Grenoble :

Section Académique du SE-Unsa - Grenoble

Bourse du travail — 32 avenue de l'Europe
38030 GRENOBLE Cedex 2

Tel : 04.76.23.38.54 Mél : ac-grenoble@se-unsa.org
site internet : <http://sections.se-unsa.org/grenoble/>

OFFRE
MÉTIER DE
L'ÉDUCATION

Insultes, agressions, accidents...
contre les risques du métier,
vous avez prévu quoi ?

- L'Autonome de Solidarité Ardèche coordonne les risques de votre métier et vous aide à les gérer en accord avec le MAIF (Ouvrier Métier de l'Éducation). Quel que soit le contrat auquel vous êtes rattaché (CDD, CDDP de l'Éducation ou contractuel MAIF) elle est là.
- DÉPENSES DE VOYAGES ET DÉPENSES LIÉES (PROFESSEUR DES ÉLÉMENTS SCOLAIRES) (PROFESSEUR) (MAIF)
- Bénéficiez du soutien de votre réseau de collègues et de vos proches.

www.autonome-solidarite.fr
www.maif.fr/education

Autonome de Solidarité Ardèche

Square Vincent d'Indy -2 Avenue de Coux

07000 PRIVAS

Tel : 04.75.30.07.06 - 06.13.95.14.69

mail : asl07@fas-usu.fr

Mon choix
c'est l'Unsa !



Le coin des retraités

Assimilation des instituteurs retraités : c'est urgent !

L'accord de 1998 entre le gouvernement, le SE-Unsa et le Sgen-Cfdt avait prévu pour 2007 cette assimilation* dans le corps des PE. Elle est attendue par les instituteurs retraités depuis bientôt dix ans.

Le nombre d'instituteurs actifs en 2016 est inférieur à 1% du volume d'origine, lors de la création du corps des PE. C'est pourquoi le SE-Unsa a décidé de s'adresser au gouvernement pour la mise en place dès 2017 de ce processus.

Les instituteurs retraités ont à leur disposition une carte postale revendicative à renvoyer à l'Élysée. Demandez la carte à la section du SE-Unsa de l'Ardèche.

Pour le SE-Unsa, l'assimilation doit s'accompagner de mesures facilitant l'intégration des derniers instituteurs actifs.

** À la disparition statutaire d'un corps, les retraités de ce corps étaient reclassés à un échelon supérieur dans le nouveau corps. Leur pension était ainsi recalculée et augmentée. Cette possibilité a été supprimée par la réforme des retraites Fillon de 2003, sauf pour les corps créés avant cette réforme.*

Actif ou retraité, je suis solidaire de mes collègues instituteurs retraités.
Je soutiens la demande d'assimilation dès 2017 des instituteurs retraités
dans le corps des PE. Je signe et fais signer la pétition.

<http://enseignants.se-unsa.org/Assimilation-des-instituteurs-retraites-c-est-urgent>

Régis Maurin, Secrétaire Retraites et Retraités du SE-Unsa de l'Ardèche



Carte Scolaire rentrée 2017 - 1er degré

C'est la période des premières remontées d'effectif aux IEN en vue des opérations de carte scolaire 2017. Nous espérons que les différentes instances (groupe de travail puis CTSD* et CDEN*) pourront avoir lieu cette année avant fin février, au plus tard mars 2017. Vous pouvez dès aujourd'hui remplir le document ci-dessous et nous l'envoyer afin que le SE-Unsa suive votre dossier en vue de la carte scolaire 2017. Suite aux élections professionnelles 2014, l'Unsa Éducation et le SE-Unsa détiennent jusqu'en 2018 deux sièges au CTSD pour assurer le suivi des écoles.

* CTSD - Comité Technique Spécial Départemental / CDEN - Conseil Départemental de L'Éducation Nationale

Fiche de suivi de CARTE SCOLAIRE pour la RENTREE 2017

École Commune : Nb de classes :
 Maternelle Élémentaire Primaire
 Adresse : 07
 Email : ce.007@ac-grenoble.fr Téléphone : 04. 75.
 Nom du directeur(trice) :
 Circonscription : Annonay Aubenas I Aubenas II Guilherand-Granges Le Pouzin Privas Adjoint Privas ASH

Effectifs	Lise d'att.	Maternelle			Elémentaire					Spécialisé		Total I+2+3		
		TPS	PS	MS	GS	Total I	CP	CE1	CE2	CM1	CM2		Total 2	CLAD
Rentrée 2016														
Actuels (si changements)														
prévus														
Rentrée 2017														

Menace de fermeture
 Quelles seraient les conséquences ?
 École privée la plus proche ?
 Nb de classes : Effectif : Scolarisation des 2 ans ? OUI NON
 Proposition de fusion ? OUI NON avec quelle école ?

Demande d'ouverture
 Nb d'élèves prévu dans la classe la plus chargée ?
 Nb de niveaux dans la classe la plus chargée ?
 Un local est-il disponible ? OUI NON

Renseignements complémentaires
 Mesure de carte scolaire récente ? Ouverture en Fermeture en
 RASÉ : Psychologue OUI NON Maître E OUI NON Maître G OUI NON
 Combien en auraient besoin ? Nb de PPS ?
 Nombre d'EVS ? Nombre d'AVS ?
 Nb d'enfants en situation de handicap dans des classes ordinaires ?
 Nb d'enfants non francophones ?





Responsabilités face à la montée des populismes

Pas de plafond de verre pour les populistes, la victoire de Trump le confirme. La vague puissante de la peur et du repli ne semble pouvoir s'échouer sur aucune digue. Nombreux sont ceux qui, en France, pensent que l'élection de Trump est catastrophique. C'est vrai, mais ce n'est rien comparé à une victoire de Marine Le Pen aux prochaines élections présidentielles ou/et législatives. En effet, si Donald Trump a imposé son personnage et s'est imposé grâce à lui, l'héritière du FN a, en plus de la marque « Le Pen », d'autres arguments qui augmentent ses chances mais également sa dangerosité. Elle a un parti structuré avec des milliers de militants revanchards et un projet de société mûrement réfléchi qui s'appuie sur l'histoire de la vieille extrême droite. Donald Trump est engoncé dans un système où les contre-pouvoirs sont très puissants. Ses premiers pas de « président élu » ainsi que ses premiers « revirements » montrent qu'il le sait et que son opportunisme est aussi grand que son cynisme. Marine Le Pen, elle, aurait les mains libres dans son camp et utiliserait à plein les pouvoirs exorbitants de la fonction présidentielle de la Ve République. C'est ce qui rend encore plus dangereux la perspective de son élection. D'autant qu'avec un peu de patience et en choisissant bien ses premières cibles, il lui serait facile par petites touches de réduire les libertés et les résistances démocratiques, une à une, comme dans un scénario à la Erdogan. Voilà pourquoi le mouvement de Mme Le Pen, ne peut être mis sur le même plan que l'ensemble des forces politiques de l'arc républicain et démocratique. Voilà pourquoi, l'UNSA Education fera tout pour s'opposer à son élection et à celle des candidats de son mouvement.

La première de nos responsabilités est de considérer que l'hypothèse d'une victoire du FN est de plus en plus crédible. Par provocation, on pourrait même dire que plus les démocrates et les progressistes pensent que cela n'arrivera jamais, plus cela rend cette hypothèse inéluctable, en 2017 ou après. La situation de notre pays est tellement instable que tout est possible pour les prochains scrutins et donc également le pire. Ceci implique que chacun, en tant que citoyen, participe aux débats des prochains mois pour faire valoir ses points de vue, mais sans perdre de vue qu'un jour, le rassemblement pour protéger notre environnement démocratique nécessitera au delà des mots, des actes qui seront précis et des rassemblements qui seront vitaux.

Evidemment, en tant qu'éducateurs et citoyens, notre travail à long terme consiste à montrer que l'unité, la solidarité, la confiance dans l'avenir, la science, la culture sont les seules options si l'on veut construire un monde harmonieux où chacun aurait sa place. Evidemment, dans cette campagne, il faudra dénoncer la supercherie de Marine Le Pen qui, en plus d'avoir un programme « anti-pauvres », fera de ceux qui craignent le déclasserment ses premières victimes. Son parti au pouvoir s'attaquera à nos libertés y compris celle de s'organiser pour se défendre et c'est aussi, dans ce sens là, que la défense du cadre républicain devra être un combat premier. Nous argumenterons pour montrer que son programme, lorsqu'il n'est pas creux, est aussi dangereux qu'inefficace. Mais viendra aussi le moment où, pendant quelques heures, la question qui nous sera posée sera celle très concrète du vote.

Aujourd'hui, « faire barrage » au FN n'est plus parmi les démocrates, les humanistes, les progressistes un réflexe ou une action qui va de soi. Et c'est un problème, car ne pas se déplacer le jour du vote ou ne pas choisir, c'est donner la victoire à ceux qui, eux, se mobiliseront. Nous avons encore plusieurs semaines pour éviter qu'un accident démocratique ne se produise. Certaines alternatives ne seront simples pour personne. Sans parler d'une situation où le dépit conduirait certains à déléguer à d'autres la responsabilité du choix, ou pire, à opter pour la terre brûlée. Alors plutôt que de le faire en urgence et dans l'émotion, au moins débattons-en aujourd'hui !

C'est une responsabilité essentielle que de mener un travail de fond et sur le long terme qui permettrait à chacun d'adhérer à des alternatives politiques limitant ainsi les choix par défaut. Mais il est une responsabilité encore plus grande et qui rend possible, même après les échéances électorales, tous les combats et toutes les utopies : la préservation de nos institutions démocratiques et de nos libertés. Et pour cela, chaque voix comptera.



Laurent Escure

Secrétaire Général de l'Unsa Education

ATTENTION

Élections TPE nouvelles dates
Vous pouvez voter du
30 déc. 2016 au 13 janv. 2017

Après une période de flottement qui n'avait que trop duré, le ministère du travail a annoncé officiellement les nouvelles dates retenues pour le vote des salariés des TPE.

Dépourvus d'instances représentatives du personnel (comités d'entreprise, délégué(e) du personnel...) les salarié-e-s des Très Petites Entreprises sont appelé-e-s pour la deuxième fois à voter pour le syndicat de leur choix, mais c'est la première fois que leur vote déterminera la liste des syndicats siégeant dans les Commissions Paritaires Régionales Interprofessionnelles (CPRI) aux côtés des représentants d'employeurs désignés par les organisations patronales.

Ces nouvelles commissions se réuniront pour la première fois en juillet 2017 et auront trois missions essentielles :

- Informer les salarié-e-s et les conseiller-e-s sur leurs conditions de travail ;
- Faciliter la résolution de conflits individuels ou collectifs ;
- Faire des propositions en matière d'activités sociales et culturelles.

Des élections importantes pour tous les salariés du privé

Les résultats de ces élections s'ajouteront aux résultats des élections dans les autres entreprises pour déterminer la représentativité des syndicats dans les 700 branches professionnelles dont le rôle vient d'être revalorisé par l'adoption de la Loi Travail en matière de protection du salarié : les accords sur les classifications, les salaires minima, la protection complémentaire, les fonds de la formation professionnelle, l'égalité professionnelle et la pénibilité.

Pour la première fois, ces élections permettront aussi de désigner les conseillers prud'hommes dans les 210 conseils des prud'hommes que compte la France. Composé d'un nombre égal de salarié-e-s et d'employeurs, ces juridictions règlent les litiges individuels liés au contrat de travail (question relative au salaire, conditions de sécurité, licenciement, sanction disciplinaire...).

Des élections importantes pour les salarié-e-s du privé et du public

Tous les 4 ans, par un arrêté du ministre du Travail, la liste des organisations syndicales reconnues représentatives au niveau national et interprofessionnel est établie en fonction des résultats aux élections professionnelles, dont les élections TPE.

Les syndicats représentatifs peuvent négocier et signer des accords s'appliquant à tous les salarié-e-s de l'ensemble des secteurs d'activité (salaires, horaires de travail, congés, conditions de formation, santé et sécurité...), participer à la gestion de nombreux organismes paritaires (sécurité sociale, assurance chômage..) et participer aux concertations et négociations nationales sur les grandes réformes sociales (retraites, code du travail, formation professionnelle).

Adhérent, sympathisant ou lecteur du SE-Unsa :

